

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Association Nature Inc.

Tenue à l'Auditorium de l'École secondaire Des Chutes située à Shawinigan, le 15 avril 2023 tenue immédiatement à la suite de l'assemblée générale spéciale.

| Membres du CA présents | Membres du CA absents |
|--|--|
| Jessy Mélançon, président | Serge Blanchette, administrateur |
| Gilles Morais, vice-président | |
| Joseph Blais, vice-président | |
| Pierre Grenier, trésorier | |
| Isabelle Gélinas, secrétaire-trésorier | |
| Christopher Collard, administrateur | |
| Georges A. Dulac, administrateur | |
| Alain Gervais, administrateur | |
| Denis Mélançon, administrateur | |
| Réjean Angelo Poirier, administrateur | |
| | Autres personnes présentes |
| | Anne-Marie Pratte, directrice générale |
| | Yves Lafond, président d'assemblée |
| | Hélène Doucet, secrétaire de séance |
| | Isabelle Gervais, secrétaire de séance |
| 91 membres ont signé le registre de présence à cette assemblée. | |

1. Ouverture de l'assemblée générale

M. Jessy Mélançon, président du conseil d'administration déclare l'assemblée générale ouverte à 13h55.

2. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

M. Jessy Mélançon, président du conseil d'administration signifie que M. Yvon Lafond peut continuer de présider cette assemblée générale tout comme il a présidé l'assemblée générale spéciale qui vient juste de précéder.

Il est alors proposé par M. Jimmy Mélançon de nommer M. Yvon Lafond à titre de président de l'assemblée générale et de nommer Mme Isabelle Gervais & Mme Hélène Doucet en tant que secrétaire de séance. La proposition est secondée par M. Robert Delisle et est adoptée à l'unanimité.

Résolution AGA- 20230415-01 adoptée à l'unanimité.

3. Vérification du quorum

M. Yvon Lafond remercie l'assemblée de sa confiance. Il constate le quorum, quatre-vingt-onze (91) membres sont présents.

4. Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour

M. Yvon Lafond fait la lecture de l'ordre du jour proposée dans l'avis de convocation :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
5. Mot du président
6. Présentation du C.A. et des employés
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2022
8. Lecture et présentation des états financiers 2022
9. Nomination du comptable indépendant pour l'année 2023
10. Rapport des activités de la ZEC
11. Ratification des actes posés et dépenses encourues pour l'année 2022
12. Élection : 5 personnes sortantes
 - 1) Nomination d'un président d'élection, d'un secrétaire d'élection et de 3 scrutateurs.
 - 2) Présentation des candidats
 - 3) Élection
 - 4) Déclaration des personnes élues et résolution pour détruire les bulletins de vote
13. Résolution pour le changement règlementaire de la chasse à l'ours
14. Projet 2023
15. Présentation de la tarification 2023
16. Budget 2023
17. Varia
 - 1) État de la chasse 2022
 - 2) Pancarte de chasse
18. Levée de l'assemblée
19. Tirage des prix de présence

En tenant compte des deux (2) sujets ajoutés au varia, il est proposé par M. Stéphane Roof et secondé par M. Sylvain Roberge d'adopter l'ordre du jour tel. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution AGA - 20230415-02 adoptée à l'unanimité.

5. Mot du président

M. Jessy Mélançon souhaite la bienvenue à l'assemblée et rappelle à tous la mission des ZECS et le contexte de leur mise en œuvre, il y a de cela 45^e ans !

Il résume brièvement les points tournants de l'année en cours : changement de direction générale, mise en place de politique, refonte des règlements généraux, etc...

Il souligne les principales difficultés rencontrées : crue printanière, pénurie de poissons, difficultés à recruter des employés, etc...

Il explique que ce fut une année de consolidation, de planification, de formation pour en arriver à une saine gouvernance et d'établir une vision commune au conseil d'administration.

Plusieurs politiques ont été revues ou sont en cours de révision : politique financière, réglementation, politique de gestion des chemins, politique de gestion des ressources humaines, politique d'ensemencement. Le tout en respectant les normes du ministère.

De grands projets ont vu le jour : ouverture des PODS, déménagement du poste d'accueil, mise aux normes des campings demandée depuis plusieurs années, réfection de la route 3 du km 9 au km 28.

6. Présentation du C.A. et des employés

Une présentation des membres du conseil d'administration et des employés est faite à l'assemblée.

Conseil d'administration

| | |
|--|---------------------------------------|
| Jessy, Mélançon, président | Réjean Angelo Poirier, administrateur |
| Gilles Morais, 1 ^e vice-président | Georges A. Dulac, administrateur |
| Joseph Blais, 2 ^e vice-président | Denis Mélançon, administrateur |
| Isabelle Gélinas, secrétaire | Christopher Collard, administrateur |
| Pierre Grenier, trésorier | Serge Blanchette, administrateur |
| Alain Gervais, administrateur | |

Employés & Équipe de la ZEC

| | |
|--|---|
| Anne-Marie Pratte, directrice générale | Rosalie Gaulin, préposée à l'accueil & protection de la faune |
| Michel Prince, coordonnateur | Marco Germain, chef d'équipe terrain |
| Hélène Doucet, adjointe administrative | Jean Lefebvre, opérateur de machinerie |
| Manon Bordeleau, préposée à l'accueil | |
| Micheline Bédard, préposée à l'accueil | |

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2022

Il est proposé par M. Jacques Guillemette et secondé par M. Stéphane Roof de dispenser l'assemblée de la lecture du procès-verbal de l'AGA 2022.

Résolution AGA - 20230415-03 adoptée à l'unanimité.

Mise à part quelques coquilles à rectifier, il est proposé par M. Stéphane Roof et secondé par M. Jacques Guillemette d'adopter le procès-verbal de l'AGA 2022 tel que présenté.

Résolution AGA - 20230415-04 adoptée à l'unanimité.

8. Lecture et présentation des états financiers 2022

La présentation des états financiers 2022 est faite par Mme Joelle Desaulniers de la firme DGL CPA Société de comptables professionnels agréés. Il s'agit d'une mission d'examen. Le rapport et les conclusions sont favorables.

Voici quelques points influençant les résultats budgétaires 2022 :

- Une baisse de l'achalandage en lien avec l'après pandémie
- Une hausse des revenus de camping
- Une hausse des tarifications
- Une baisse dans les salaires puisque la directrice générale est rémunérée à titre de sous-traitant.
- Une hausse de l'ensemencement, du prix du diesel et des travaux nécessitant de la machinerie
- Des travaux non prévus ayant emportés des chemins au printemps 2022
- Etc...

L'année 2022 se termine donc avec un excédent des charges sur les produits pour une perte de 84 037\$.

Des questionnements sont soulevés par différents membres de l'assemblée concernant les travaux sur le réseau routier, sur la contribution des forestières à l'entretien des chemins, sur les délais concernant la disponibilité des données financières 2022 et sur le projet des PODS.

Après avoir répondu aux différents questionnements, il est proposé par M. Sébastien Blanchette et secondé par M. Luc Ducharme d'accepter le dépôt du rapport des états financiers 2022.

Résolution AGA - 20230415-05 adoptée à l'unanimité.

9. Nomination du comptable indépendant pour l'année 2023

Il est proposé par M. Jacques Guillemette et secondé par M. Jessy Mélançon de reconduire le mandat de la firme DGL CPA Société de comptables professionnels agréés en tant que comptable indépendant pour l'année 2023.

Résolution AGA - 20230415-06 adoptée à l'unanimité.

10. Rapport des activités de la ZEC

Un tableau de l'évolution du « membership » de la ZEC Chapeau-de-Paille de 1990 à 2022 est présenté aux membres. Le nombre de membres est en augmentation graduelle et on y voit l'impact de la COVID sur le graphique présenté.

Mme Anne-Marie Pratte présente le « Rapport des activités de la ZEC ». Le document est disponible pour consultation sur le site internet. On y retrouve entre autres : la mission, un portrait de la ZEC, les principaux projets visant le réseau routier, un portrait des opérations forestières, l'avancement du dossier camping et hébergement, le volet administratif, la planification et les prévisions 2023.

Il est préposé par M. Christian Amyot et secondé par M. Jacques Guillemette d'accepter le dépôt du « Rapport des activités de la ZEC » pour l'année 2022 et ce tel que présenté.

Résolution AGA - 20230415-07 adoptée à l'unanimité.

11. Ratification des actes posés et dépenses encourues pour l'année 2022

Il est proposé par M. Jacques Guillemette et secondé par M. Louis Turbide de ratifier les actes posés et les dépenses encourues pour l'année 2022. Ceci s'applique autant aux administrateurs qu'aux employés de la ZEC.

Résolution AGA - 20230415-08 adoptée à l'unanimité.

12. Élection : 5 personnes sortantes

1) Nomination d'un président d'élection, d'un secrétaire d'élection et de 3 scrutateurs.

M. Jessy Melançon remercie les cinq (5) administrateurs qui sont en fin de mandat pour avoir donné généreusement de leur temps afin de faire évoluer la ZEC Chapeau-de-Paille. Il s'agit de M. Joseph Blais, M. Alain Gervais, M. Denis Mélançon, M. Gilles Morais et M. Georges A. Dulac.

En tenant compte des nouveaux règlements généraux, il y a trois postes d'administrateurs à pourvoir. Cinq (5) personnes ont soumis leur candidature. L'assemblée devra donc procéder au vote. Chaque membre ayant reçu son bulletin de vote.

Il est proposé par M. Michel Robert et secondé par M. Joseph Blais de nommer :

- M. Yves Lafond en tant que président d'élection et scrutateur
- Mme Isabelle Gervais en tant que secrétaire d'élection
- Mme Hélène Doucet en tant que scrutatrice
- M. Jimmy Mélançon en tant que scrutateur

Résolution AGA - 20230415-09 adoptée à l'unanimité.

2) Présentation des candidats

Cinq (5) candidatures ont été déposées pour l'année 2023. Il s'agit de M. Éric Parent, M. Marcel Beaudoin, M. Guy Ste-Marie, M. Gilles Morais et M. Georges A. Dulac.

Chaque candidat se présente et indique pourquoi il désire s'impliquer au conseil d'administration. M. Éric Parent fait de même par vidéo puisqu'il est actuellement absent à cette assemblée.

3) Élection

L'assemblée procède à l'élection par vote secret.

Pendant le dépouillement, Mme Anne-Marie Pratte présente le « Rapport faunique » à l'assemblée. Ce document est également disponible pour consultation sur le site internet. On y retrouve les résultats de l'ensemencement, des récoltes de pêches, des statistiques visant la chasse à l'original, l'ours, le cerf de virginie et les petits gibiers. Protection de la faune, suivi des projets fauniques 2022 et ceux à venir sont également des sujets présents dans ce document.

4) Déclaration des personnes élues et résolution pour détruire les bulletins de vote

Après avoir procédé au dépouillement des bulletins de vote, M. Yves Lafond en tant que président d'élection déclare que M. Marcel Beaudoin, M. Gilles Morais et M. Éric Parent, sont élus au poste d'administrateur du conseil d'administration de l'Association Nature Inc.

Il est proposé par M. Sylvain Roberge et secondé par M. Jacques Guillemette que les bulletins de vote soit mis sous scellé signé par le président d'élection, qu'ils soient conservés par la direction pour les 7 prochains jours puis détruits à l'expiration de ce délai.

Résolution AGA - 20230415-10 adoptée à l'unanimité.

AJOURNEMENT LE TEMPS D'UNE PAUSE

Pendant cette période, les membres du conseil d'administration se rencontrent pour déterminer les postes qui constitueront l'exécutif : président, vice-président et trésorier.

Au retour de la pause, le conseil d'administration déclare que M. Jessy Mélançon poursuit son implication en tant que président de l'Association, que M. Gilles Morais demeure Vice-président de l'Association et M. Pierre Grenier continuera de veiller sur les finances de l'Association en tant que trésorier.

13. Résolution pour le changement règlementaire de la chasse à l'ours

Mme Anne-Marie Pratte présente le nouveau projet de règlement concernant la chasse à l'ours. En résumé, la chasse à l'ours sera ouverte au printemps et un ajout a été fait à l'automne pour la période de chasse à l'arc et l'arbalète.

Le règlement complet sera disponible sur le site internet de l'Association.

Pour donner suite à la présentation du projet de règlement, il est proposé par M. Mario Dupont et secondé par M. Louis Turbide d'adopter les changements règlementaires proposés visant la chasse à l'ours selon le texte légal présenté et adopté en conseil d'administration le 31 janvier 2023.

Résolution AGA - 20230415-11 adoptée à l'unanimité.

14. Projet 2023

Mme Anne-Marie Pratte souligne que la ZEC n'est pas auto-suffisante et qu'elle dépend des subventions pour ses projets dont le réseau routier, l'aménagement faunique et le développement du territoire.

Le conseil d'administration espère réaliser certains projets en 2023 dont :

- Le débroussaillage – Route 2
- Le rechargement – Route 5 et 33
- La surface de roulement – Pont du km 55 – Route 4
- La recharge – Route 3 du km 9 au km 28
- La réfection d'accès à l'eau
- L'acquisition de deux (2) bornes d'auto-enregistrements
- Le développement de partenariat avec la Fédération d'Escalade (sentiers et camping)
- La location d'embarcations et de moteurs

Cependant, s'il n'y a pas de subventions, il n'y a pas d'argent, pas de projets et donc pas de dépenses. De plus, les activités réalisées sont tributaires des ressources disponibles en forêt et des caprices de dame nature : main d'œuvre, machinerie et matériel, disponibilité des entrepreneurs, etc...

L'Association Nature Inc. a des obligations en lien avec son protocole d'entente avec le ministère concernant la ZEC pour la gestion de ses actifs, des immobilisations et la protection du territoire. Habituellement, les activités normales et d'entretien ne sont pratiquement pas subventionnées. Les fonds requis proviennent majoritairement des forfaits vendus.

15. Présentation de la tarification 2023

Des changements sont faits à la tarification selon une grille présentée par le conseil d'administration.

- Un changement de présentation en sortant la carte de membre des forfaits permet davantage de transparence. Un rappel est fait concernant le fait que la carte de membre

donne un droit de vote à l'AGA et le privilège de se procurer un forfait à bas prix comparativement à un achat unitaire.

- Les changements permettent une meilleure conformité et de respecter les maximums tarifaires.
- D'augmenter les prix puisque l'inflation touche également les finances de la ZEC.

Le conseil d'administration demande l'approbation de l'assemblée pour l'augmentation du prix de la carte de membre.

Il est donc proposé par M. Louis Turbide et secondé par M. Sébastien Blanchette, d'accepter l'augmentation tarifaire de la carte de membre qui se détaillera alors au montant de 29.14\$ plus taxes.

Résolution AGA - 20230415-12 adoptée à l'unanimité.

Dans un souci de transparence, l'assemblée générale reçoit la nouvelle grille tarifaire telle que structurée par le conseil d'administration. M. Laurent Richard en fait la proposition qui est secondé par M. Claude Urbain.

Résolution AGA - 20230415-13 adoptée à l'unanimité.

16. Budget 2023

Mme Anne-Marie Pratte présente les prévisions budgétaires 2023 soumises à l'assemblée. Il s'agit d'un budget porté à 927 954\$ et visant l'équilibre budgétaire.

Il est proposé par M. Sylvain Roberge et secondé par M. Christian Amyot d'adopter les prévisions budgétaires 2023 telles que présentées.

Résolution AGA - 20230415-14 adoptée à l'unanimité.

17. Varia

1) État de la chasse 2022

S'inquiétant de la préservation des ressources, M. Christian Amyot propose de mandater le conseil d'administration afin qu'il intervienne auprès des différentes instances pour maximiser le rendement des différents cheptels et faire de la sensibilisation. La proposition est secondée par M. Éric Gravel.

Résolution AGA - 20230415-15 adoptée à l'unanimité.

2) Pancarte de chasse

M. Claude Urbain aimerait que la vignette soit accessible facilement lors de l'achat du permis global. Il propose donc de mandater le conseil d'administration afin de réviser la gestion des vignettes afin de faciliter leur achat. La proposition est secondée par M. Martin Jean.

Résolution AGA - 20230415-16 adoptée à l'unanimité.

18. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Isabelle Gélinas et secondé par M. Jacques Guillemette de lever l'assemblée. M. Yvon Lafond déclare l'assemblée levée. Il est 17h04.

19. Tirage des prix de présence

Mme Isabelle Gélinas et M. Réjean Angelo Poirier procèdent aux différents tirages des prix de présence.

Jessy Mélançon, Président